

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 DU 12 Dénomination allée Chantal Akerman (20e).

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 22 septembre 2020, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allée Chantal Akerman " à une emprise située dans le 20e arrondissement ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du 21 septembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND au nom de la 2ème commission,

Délibère :

La dénomination " allée Chantal Akerman " est attribuée au terre-plein central de la rue Sorbier, voie publique, au droit des n^{os} 1 à 9, à Paris (20e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO